LES USAGES SOCIAUX DU TÉLÉPHONE DANS LES FAMILLES D'ORIGINE IMMIGRÉE

Claire CALOGIROU
avec la collaboration de Nathalie ANDRÉ

© Réseaux n° 82/83 CNET - 1997

Ce travail a été mené après une phase exploratoire, dans une cité de la région parisienne, à Chanteloup-les-Vignes, dans les Yvelines (1).

Au travers de ses pratiques, le téléphone se révélait être un excellent support d'analyse de l'organisation familiale et sociale. Son étude nous apporte des éléments concernant les sociabilités de voisinage, les relations internes dans l'espace domestique et les solidarités familiales.

Problématique et méthodologie

Une première approche par discussion avec quelques personnes (2) nous avait d'abord permis de saisir l'intérêt de ce sujet, en particulier quant à la fonction du téléphone au sein des familles élargies dont les membres sont dispersés dans le pays d'accueil tandis que d'autres sont restés au pays. Ce contact préliminaire nous a également permis de construire une grille d'entretiens qui s'adressent à un membre de la famille, homme, femme ou jeune, mais qui, au-delà et par son intermédiaire, s'intéressent au-delà à l'ensemble des membres cohabitant sous le même toit. Ils mettent en évidence les pratiques et les relations établies autour du téléphone, ainsi qu'à travers cet objet, les liens familiaux et les modes d'organisation fonctionnant à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace domestique. Dans une perspective comparatiste, ils posent la question de savoir si les familles d'origine immigrée manifestent des usages spécifiques et si se dégagent parallèlement des modèles d'organisation familiaux.

Les thèmes étudiés (3) sont observés en relation avec les conditions de vie des populations prises en compte dans la recherche, à savoir, le faible niveau économique des familles, le grand nombre de personnes cohabitant dans un même foyer, la dimension de la famille étendue et son éloignement.

A ce jour, nous avons rencontré vingt-cinq personnes.

Les entretiens se sont déroulés au sein de deux associations de quartier se consacrant à la prévention et aux loisirs des familles et des jeunes.

Notre échantillon se compose de 15 femmes (la plus jeune a 17 ans et la plus âgée 41 ans) et de 10 hommes (âgés de 15 à 40 ans).

Les personnes interrogées sont majoritairement originaires des pays d'Afrique,

(1) La commune de Chanteloup-les-Vignes est grande de plus de 10 000 habitants dont près de 7 000 dans la cité composée de logements à loyer modéré. Ilot sensible dès 1983, elle est aujourd'hui en contrat de ville. Elle cumule, comme les autres sites en développement social, un grand nombre de difficultés sociales et économiques. Grâce aux dispositifs de la politique de la ville, certaines de ces difficultés ont été enrayées, d'autres demeurent, comme le nombre élevé de jeunes (45 % de la population a moins de 25 ans), l'absence de mixité sociale, la paupérisation croissante.

Cette commune est notre terrain d'enquête depuis plus de dix années, voir la bibliographie.

(2) Cinq femmes et un homme, âgés de 25 à 45 ans d'origine algérienne, marocaine et turque.

(3) Les thèmes étudiés consistaient en :

- les différences d'usages du téléphone entre les sexes, générations,
- les motifs des communications, leurs durées, leur nombre dans la journée, leur rythme, leurs destinataires,
- la localisation du téléphone dans le logement, la gestion familiale de son accès, de son partage, la notion de familial/individuel,
- le montant des factures, les éventuelles mesures prises, l'usage des cartes téléphoniques.

principalement du Maghreb (13 d'Algérie, 2 de Tunisie et 1 du Maroc) mais également du Sénégal, du Ghana ou encore des Iles Comores. D'autres sont issues du Moyen-Orient (3 de Turquie), d'Europe (Portugal) ou encore des Dom-Tom.

Autour de l'objet

Tous les interviewés possèdent le téléphone depuis qu'ils habitent à Chanteloup, sauf une famille qui l'a récemment installé en raison du travail de son fils. L'absence de téléphone serait vécue comme une gêne. Les familles possèdent de un à trois appareils, dont des sans-fil ou portables. Il semblerait que le motif de la détention d'un appareil unique repose sur une volonté de restreindre les dépenses : *« les sans-fil coûtent plus cher parce que les enfants se cachent pour téléphoner »*.

Nadia explique pourquoi elle a rangé son appareil sans-fil : *« J'ai acheté un sans-fil qui n'est pas branché... Je l'avais mis au début mais... ma mère pense que ça revient trop cher. Il y a deux prises, une pour le secteur, l'électricité et une pour le téléphone. La prise d'électricité est allumée toute la nuit et toute la journée. Donc, elle pense que ça coûte cher... on ne sait pas... Donc je l'ai rangé en attendant d'acheter un petit téléphone normal... Comme le voyant rouge est allumé toute la nuit, le problème, c'est que je ne sais pas si ça prend de l'électricité... »*

L'emplacement

Le salon et la chambre sont les deux pièces de prédilection pour la localisation du téléphone.

Il est quelquefois situé dans la chambre de la jeune fille pour des raisons qui peuvent varier :

– Parce que c'est une pièce isolée : *« le téléphone a toujours été dans sa chambre, ça s'est passé directement, par rapport à la ligne aussi, c'était le plus près... Ce qui se passe, on a préféré mettre le téléphone plutôt dans un endroit isolé car si on met ça comme ça dans la salle à manger, il y a la télé... il ne faut pas que ça dérange... surtout si on est lancé dans un film... »*

– Parce que c'est la pièce la plus éloignée de la vie de famille : *« c'est ma sœur qui est le moins embêtée quand ça sonne »*, sa chambre est devenue la pièce du téléphone qu'elle s'est appropriée, il est placé dans son armoire fermée à clé et est mis en valeur par une décoration centrée sur lui. Ozan raconte : *« le téléphone est dans le buffet, fermé dans une armoire... fermée à clef... C'est peut-être le fait du hasard qu'il soit là. Ce n'est pas un objet de décoration... ma sœur l'a mis là pour pas que les petits y touchent... En fait, le téléphone fait partie des objets de ma sœur, c'est devenu un objet de décoration pour elle... Il y a des petits parfums, des petits trucs... Le fait que cela soit dans une armoire, ce n'est pas visible, mais quand vous l'ouvrez vous voyez plein de décorations, des petits parfums, des trucs qui ont de la valeur pour ma sœur,... ça fait partie de son monde... »*

– Parce qu'à la naissance du petit dernier, on a installé son lit dans le salon et par conséquent, déplacé le téléphone dans la chambre de la fille aînée ; celle-ci, du fait que sa chambre soit fermée à clé, est devenue la gestionnaire de l'objet.

– Parce que les parents ont un usage quasi nul du téléphone, jusqu'à ne plus décrocher :

« Le téléphone est dans ma chambre pour la raison que mes parents ne reçoivent plus beaucoup de coups de fil, c'est souvent moi. A force, ils n'aiment plus répondre donc on l'a installé dans ma chambre comme ça, ils sont tranquilles. Et si je ne suis pas là, ils ne répondent pas la plupart du temps... Ils ont enlevé celui du salon et celui de leur chambre ; ils les ont enlevés pour en mettre un dans ma chambre. »

Ou tout simplement comme l'explique Nassera, parce qu'une de ses filles en fait un très grand usage : *« Le téléphone se trouve dans la salle et dans la chambre des filles. C'est un sans-fil car ma fille est très malade du téléphone ; même quand elle va dans la salle de bains, tous les soirs, il faut qu'elle le prenne !... Ma fille de*

25 ans a acheté le sans-fil pour recevoir les communications dans sa chambre ; comme ça, je ne vois pas l'heure. Avant, dans la salle, ça ne lui plaisait pas trop car j'étais là derrière... Elle veut papoter, elle raconte tout à ses copines... elles sont bavardes... On ne peut pas me joindre dans la journée, on me dit que c'est souvent occupé... Chez moi, nous avons eu une discussion autour du téléphone, j'ai ma fille qui veut avoir le téléphone portable. J'ai dit " pas question "... Alors, elle dit qu'elle veut prendre une ligne seule, comme ça, sa sœur et elle payeront leur facture et moi, la mienne. J'arrive jusqu'à 1 000 francs de téléphone et c'est plutôt elles que moi... Ça devient lourd. »

Le rapport à l'objet

Nombreuses sont les personnes interrogées affirmant n'aimer le téléphone que comme outil de communication, se différenciant en cela des autres membres de la famille. Elles disent préférer le vive voix, ne pas raconter leur vie au téléphone, s'en servir uniquement pour fixer des rendez-vous : *« ni trop long, ni trop personnel »*. Ainsi Henri explique : *« Le téléphone est un moyen de communication, à part ça, rien. S'il y a quelque chose à dire parce que la personne est très loin de moi, je prends le téléphone et je lui communique mais je ne vais pas bavarder, je n'aime pas ça. Je demande des renseignements ou je donne des messages. A par ça, je n'aime pas bavarder, je préfère la communication directe plutôt que de perdre le temps à parler au téléphone. »*

Sur le thème des représentations, certains apprécient cet outil pour le lien qui les rattache au monde, à la famille, aux amis : *« pour moi c'est essentiel. Sans le téléphone, on a l'impression d'être coupé du monde. »* Certains en escomptent aussi un soutien affectif : *« j'avais un gros coup de cafard »*, ou un remède contre l'ennui : *« quand je suis à la maison et que je m'ennuie, je téléphone »*.

Et puis ce peut être une passion comme pour Rachida : *« pour moi, c'est important, je l'utilise beaucoup. Comme dit Zhora, ma cousine, je suis amoureuse du téléphone ! Tout le temps, quand je suis à la maison, que je ne sais pas quoi faire, je prends le téléphone et j'appelle. J'aimerais bien travailler dans le téléphone en tant que standardiste, répondre aux appels... »*

Son utilisation, ses destinataires

C'est un sujet qui en règle générale s'est révélé assez difficile à mesurer avec précision.

Les personnes interrogées, absentes durant la journée, évaluent à cinq ou six le nombre d'appels reçus en soirée ; appels qui peuvent être d'ordre professionnel pour quelques-uns.

Il y a également les coups de téléphone donnés aux administrations (Sécurité sociale, CAF...) avant de se déplacer. Ils sont en général donnés par les enfants en lieu des parents ; ils sont vécus comme particulièrement angoissants tout comme la majorité de ce genre de relations lorsqu'on est d'origine étrangère mais ils évitent des déplacements inutiles.

« Le téléphone, c'est important pour la famille », dit Myriem, *« mais aussi pour les organismes, quand on veut des renseignements, quand on a des papiers administratifs,... l'assurance, l'hôpital... l'assurance pour la voiture de mon père. C'est moi qui fais les démarches pour mon père parce qu'il ne parle pas bien le français. »*

Stéphane Jaffrin (4) explique que ce type d'appels représente plus de la moitié des communications des ménages ; ces appels fonctionnels ne sont pas des dépenses coûteuses puisqu'ils sont en général de courte durée.

Les appels de numéros d'urgence comme les pompiers, le Samu, l'ambulance semblent être une pratique banalisée puisqu'ils sont cités dans les entretiens de manière spontanée et par conséquent, ces

(4) JAFFRIN, 1990.

services paraissent fréquemment sollicités : « *moi, j'appelle beaucoup les pompiers, ça va, c'est gratuit ! Car souvent il y a le feu. Surtout pendant les vacances, je les ai appelés au moins cinq fois car il y avait le feu du côté de la gare. Je n'habite pas très loin d'un champ, ce sont des feux en général qui sont provoqués, c'est une mobylette ou autre chose... Mais la plupart du temps, j'appelle et il y a déjà quelqu'un qui a appelé.* »

Un autre exemple de réponse à la question des destinataires confirme cette impression :

« *Les pompiers, l'ambulance, le samu, les renseignements, sinon, les parents, les amis, les frères et sœurs.* »

Les appels en provenance de l'école sont considérés comme source de désagrément, surtout lorsqu'il s'agit d'école buissonnière, d'indiscipline ; certains frères et sœurs, complices, les interceptent.

La durée des communications varie en fonction du destinataire ; qu'il s'agisse du meilleur copain (de la meilleure copine) et de la famille et la communication sera prolongée jusqu'à plus d'une heure. Mais c'est aussi le cas pour celle destinée à la famille éloignée, Manfred raconte : « *je reste avec ma sœur pas moins de dix minutes. Il faut parler, que je baratine parce que chez nous, c'est impoli de dire seulement bonjour... Il faudrait dire "bonjour, comment ça va ? ton mari ? tes enfants ? la famille ? est-ce que tu as des nouvelles du père ? de la mère ? que comptes-tu faire aujourd'hui ? t'as pas de problème ?" etc. ça prend bien dix minutes. C'est tout un cérémonial chez nous. Parce que si je dis "comment ça va ? et bien écoute, je suis pressé...", ce n'est pas bon. Donc j'appelle quand j'ai le temps...* »

Langages et communications

Dans l'espace du quartier, il est intéressant de s'interroger sur l'existence d'autres modes de communication au côté du téléphone, comme le messager ou le courrier. Jacques Barou (5) met en évidence ce phénomène comme un reflet des conditions résidentielles dans les cités composées de logements sociaux. On apprend que selon l'endroit où l'on se trouve et suivant le contenu des propos à transmettre, il existe dans la cité d'autres moyens de communiquer indépendemment et concuremment du téléphone.

Ainsi, on peut s'appeler par la fenêtre, on se rencontre ou se cherche dans la cité, on s'envoie des petits billets par l'intermédiaire des jeunes frères, on écrit à la famille en province et au pays ; les courriers sont rédigés soit dans la langue maternelle, le plus souvent par la mère, soit en français par un des enfants, comme dans la famille de Zhora : « *je délègue davantage à ma sœur la plus petite car elle est disponible. C'est une lettre qui globalise toute la famille, ce n'est pas en mon nom.* »

Zhora et Joséphine ont insisté sur l'importance de la trace écrite en opposition au message vocal dans la mesure où les rendez-vous de face à face sont une assurance de confidentialité. Il existe parfois une crainte lors des entretiens téléphoniques d'une éventuelle écoute, crainte ancienne et fondée sur les origines du téléphone lorsqu'une opératrice intervenait entre les interlocuteurs et pouvait être soupçonnée d'écouter les communications.

Le face-à-face

Certaines personnes marquent leur préférence pour le contact direct car « *le côté visuel, ça dit beaucoup, les gestes* »... « *tu vois la réaction de la personne* », manifestant ainsi l'obstacle que peut représenter l'absence du regard et son poids culturel dans certain contexte. Henri

(5) BAROU et KHOA, 1993.

insiste sur cet aspect : « *Le côté mécanique du téléphone coupe la relation humaine, on a tendance à téléphoner au lieu de se rendre chez la personne... On s'exprime différemment si l'on voit le visage d'une personne... Je préfère me déplacer. C'est la mentalité communautaire africaine qui veut ça. La mentalité communautaire africaine adore aller chez quelqu'un sans le prévenir. Le téléphone, c'est une question de distance à parcourir ou de gens qui ne sont pas disponibles. La notion de temps en Afrique est différente. On fera dix kilomètres à pied, en vélo ou en bus pour aller voir quelqu'un. On ressent une sorte d'abandon quand on ne reçoit pas de visites...* »

Pour d'autres, au contraire, l'absence du regard peut être libératrice et faciliter certains propos. Ces caractères ont été mis en évidence par Stéphane Jaffrin (6).

Il faut du temps pour s'exprimer, il faut regarder les personnes dans les yeux pour savoir ce qu'elles pensent, d'où l'intérêt que certains verraient dans le visiophone.

« *On a souvent envie de voir la famille, du fait que l'on est éloigné de notre pays d'origine, moi je serais tentée de vouloir le visiophone, comme ça je vois le visage.* »

Il existe des sujets qui passent uniquement dans le face-à-face : le « *trop personnel* » ; c'est-à-dire les questions d'argent, les mauvaises nouvelles, les histoires de filles...

A contrario, le téléphone présente l'intérêt de pouvoir exprimer de vive voix des choses gênantes contournant alors la timidité, la crainte, la peur du face-à-face. Le téléphone autorise des déclarations plus ou moins bien reçues : « *Les gens se permettent de dire certaines choses au téléphone qui ne se disent pas, des insultes, des menaces...* »

La maîtrise de la langue

Les parents parlent dans leur langue d'origine entre eux et les enfants s'adressent à eux en français.

Composer les numéros de téléphone leur est souvent difficile ; ils éprouvent une sorte de blocage. Ils demandent donc à leurs enfants de le faire pour eux y compris dans les cabines téléphoniques. Ce sont ces mêmes enfants qui appellent les services, les écoles, les administrations, font les chèques, remplissent les papiers de tous ordres selon un principe de soutien et de responsabilité à l'intérieur de la famille.

La plupart du temps un des enfants de la famille, souvent la fille aînée, est investi du rôle d'intermédiaire entre la vie sociale et la vie domestique en place des parents qui n'ont pas été scolarisés en français, maîtrisent peu cette langue et se sentent mal à l'aise face à certaines technologies : ils ne décrochent pas le combiné, ne savent pas noter les messages, ne savent pas composer le numéro, ne savent pas téléphoner d'une cabine.

Myriem raconte : « *mes parents demandent "C'est qui ?", je leur dis "c'est un copain"... "c'est untel"... comme ça, la prochaine fois, ils seront gentils pour répondre au téléphone... oui, c'est comme ça que ma mère arrive à reconnaître les voix car elle ne retient pas les prénoms quand ils avaient le téléphone au salon ou dans la chambre, je demandais "qui a appelé ?", ma mère répondait "ah, c'est la voix d'une Française, je crois que c'est Virginie ou Martine" ou "non, c'est l'autre"... par rapport à la voix... pour elle, c'était en fonction de la voix . Je rappelais, et en fin de compte, c'était bien elle. Sinon, "c'est ton copain le Turc". Elle peut reconnaître les origines, elle dit "non, ce n'est pas un Arabe", ce qui fait que je me dis... oui, c'est pour ça que le répondeur, c'est pratique.* »

Ainsi l'accompagnement et l'aide d'un enfant deviennent indispensables. Ces derniers sont toujours les introducteurs de la technologie au sein de l'espace domestique : plusieurs postes, téléphone sans fil, tatoo, portables, répondeurs...

Certains enfants enseignent à leurs parents quelques notions de base comme les chiffres ou certaines formules afin que ces derniers puissent se débrouiller au télé-

(6) *Op. cit.*

phone : « *au début, ma mère, c'était difficile car elle ne comprenait pas tellement bien mais elle s'est habituée. On lui a appris quelques mots, "allô", "qui c'est ?", des trucs comme ça pour qu'elle sache avec qui elle avait à faire au téléphone.* »

L'objet et ses limites

Vie privée/vie sociale

Face au sentiment d'intrusion dans l'espace domestique provoqué par certains appels, les usages et réactions sont variés ; en particulier pour ce qui concerne la fonction dévolue au répondeur. Ceux qui n'en possèdent pas expliquent que c'est en raison d'une présence permanente à la maison, surtout celle de la mère de famille. De plus, depuis une période récente, et en raison de la forte augmentation des cambriolages dans la cité, des tours de garde sont organisés au sein de la famille afin de ne jamais laisser l'appartement vide, y compris durant les vacances.

Le répondeur peut être vécu comme une nécessité par les enfants, garant d'une réception exacte de leurs messages, qu'ils estimeraient déformés s'ils passaient par l'intermédiaire de la mère ou d'un frère.

« *Le répondeur fait partie de mes projets car mes parents sont chez moi, je reçois des coups de fils l'après-midi et ils ne répondent pas. Cela fait que si j'attends un coup de fil l'après-midi, je rentre et je demande à ma mère si le téléphone a sonné. Je ne dis pas : "est-ce que quelqu'un a téléphoné ?", elle me fait oui ou non. Si elle me fait oui, je demande à quelle heure, j'essaie de savoir qui c'est. S'il y a des personnes qui me disent "on t'appelera demain à peu près à telle heure, je sais à peu près. C'est vrai qu'avec un répondeur, ça serait plus simple.* »

Quelquefois l'utilisation du magnétophone répond à cette fonction, la mère y enregistre les messages pour ne pas commettre d'erreur.

Il est souvent branché en permanence et permet ainsi de filtrer les moments où l'on souhaite répondre ou pas, selon un usage banal. Les moments où l'appel dérange surviennent plutôt pendant le journal télévisé ou le film du soir ; jamais durant les repas ; quant à l'heure au-delà de laquelle un appel est jugé inacceptable, cela se situe rarement avant minuit.

Djamila demande à ses amis de respecter ses horaires pour elle-même comme pour ses parents : « *je demande toujours que l'on ne m'appelle pas après onze heures du soir car ça fait toujours peur aux parents. On a toujours peur d'une mauvaise nouvelle ; donc je ne préfère pas qu'ils appellent, ce n'est pas qu'ils ne veulent pas. Quand le téléphone sonne à onze heures, il y en a trois donc ça fait fort, mais sinon ils n'interdisent pas. J'ai dit aussi que le dimanche, il ne faut pas appeler avant deux heures de l'après-midi et pour moi, c'est sacré. Parfois, il y en a qui m'appellent à dix heures mais ma mère dit "non, elle dort" voilà, c'est la complicité.* »

Henri, d'origine ghanéenne, a déplacé son appareil téléphonique pour ne plus être dérangé durant la nuit : « *A un moment, il y avait le téléphone dans la chambre mais je l'ai enlevé pour ne pas être embêté quand je suis au lit. Car j'ai des frères à l'étranger qui téléphonaient après minuit, à cinq heures du matin. C'est arrivé. C'était même pas urgent ; seulement pour poser des questions ou pour annoncer qu'ils arrivaient. Maintenant s'il sonne dans le salon, moi, je ne bouge pas de toute façon.* »

Morad nous explique pourquoi il ne possède plus de téléphone. En raison de ses fonctions professionnelles dans la cité il recevait des appels liés à son métier mais aussi des appels anomymes et des menaces. Pour sa tranquillité et celle de sa famille il a préféré s'en priver.

Coût et mesures

Les factures téléphoniques des personnes interrogées présentaient une large variation : de 200 à 1 200 francs par mois. L'estimation des familles à propos du montant à payer est fluctuant. Selon la dimension des familles et leurs revenus,

600 francs est une somme qui peut tout autant être appréciée comme correcte ou trop élevée, selon les cas. Une facture a pu atteindre 6 000 francs dans une famille, ceci en raison d'un piratage de ligne téléphonique. C'est le grand frère qui a alors demandé l'installation d'un téléphone à carte dans le domicile familial, raconte sa sœur : « *Mon frère de 24 ans qui est éducateur paye le téléphone de la maison. Il en avait marre. On avait la fiche détaillée et on s'est aperçu qu'il y avait des numéros en Israël, au Canada, au Maroc, or on n'y connaît personne. On avait des notes qui allaient jusqu'à 6 000 francs. Mon frère en a eu marre, il leur a dit que ce n'était pas nous, pour eux, c'était quelqu'un, ça ne pouvait être personne d'autre... Mon frère a fini par les payer et a dit "pour voir si je me fais arnaquer, je vais mettre un téléphone à cartes". Au début, on avait des notes qui faisaient 600-800 francs. Comme on est une famille nombreuse, ça allait même jusqu'à 1 000 francs. Au début, il ne s'inquiétait pas, jusqu'à 1 000 francs. Après, on a eu 1 800 francs, il s'est dit "c'est peut-être les filles qui abusent un peu". Après, une de 2 800, mon frère a demandé la fiche détaillée, il n'y avait pas d'appel à l'étranger mais des numéros commençant par des 3668, 3665 ; il les a payé les 2 800 francs... Mon frère s'est renseigné auprès de quelqu'un qui travaillait à Telecom et il lui a dit que ça arrive qu'il y ait des branchements sur une autre ligne. Il s'est plaint à France Telecom de Mantes. Ils nous ont dit qu'il n'y avait rien de branché sur notre ligne... si j'ai un ami qui travaille à France Telecom, je peux lui dire "tu peux prendre ma ligne et la brancher sur quelqu'un d'autre"... ça passe sur la ligne de quelqu'un d'autre... mon frère a pensé à ça et l'a dit, il s'est disputé avec la personne de Telecom. Après on a eu 3 000 francs, avec Israël, Canada, Algérie (ça c'est nous), des 16 quelque chose... des coups de téléphone à trois heures du matin ; or, tout le monde dort chez nous. Il en eu marre, il s'est plaint mais ils n'ont rien voulu savoir, donc il a mis la carte.* » D'ailleurs, un des interviewés nous livre de lui-même des informations : « *Ce sont des codes pour avoir accès gratuitement... ce sont surtout les copines qui ont ça, et alors là, ça y va, on peut rester des heures. J'en ai profité partout, c'était inépuisable, on pouvait appeler pendant une heure, une heure et demie, il n'y avait pas de blocage à moins que le mec fasse opposition et s'en rende compte.* »

Pour Zhora, le piratage est un sujet préoccupant dans la cité : «*... Il y a des branchements qui se passent beaucoup sur Chanteloup. On entend beaucoup de gens qui se plaignent. Quand ils vérifient, ils vont jusqu'au bout des problèmes et, en fait, ce n'est pas eux, ce sont des branchements. Ça, on s'en méfie beaucoup... Je ne sais pas comment ça se passe. Les gens dans la journée ne sont pas là et quand ils trouvent le 16 et le 19, ils se posent des questions...* »

Les mesures prises par la famille en réaction aux excès vont des plus consensuelles aux plus radicales :

- réunions familiales, menaces, disputes,
- suppression de l'appareil supplémentaire,
- suppression du minitel,
- suppression du 16 et du 19.

La facture détaillée est rejetée par certains : « *on ne joue pas les inspecteurs de police, on est assez tolérant chez nous* ».

Cette supression du 19 peut être temporaire, c'est le cas de Henri lorsqu'il reçoit sa famille d'Afrique, « *enlever le 19 ou la machine à laver quand elle est trop utilisée... Ce sont des habitudes mentales... La conception du téléphone les attire mais ils ne savent pas comment s'en servir, il leur manque la notion de prix et de temps. Parce que l'Africain aime ça, utiliser le téléphone pour communiquer, d'autant s'il ne peut pas se déplacer... On m'a dit que des Africains étaient venus du pays et ils ne savaient pas combien le téléphone coûte cher ici. Ils s'en servent tellement qu'après, il peut tomber une facture de 5 000 francs. C'est arrivé à beaucoup de gens. On reçoit la facture quand la personne est partie... Voilà, c'est un gros problème avec le téléphone quand quelqu'un vient d'Afrique. Beaucoup de familles afri-*

caines se sentent loin de ça, qu'est-ce qu'il faut faire ? Faut-il lui dire de ne pas utiliser le téléphone ? Personne ne sait comment s'y prendre. Donc les gens ont tendance à enlever le 19, c'est plus pratique. »

Soraya a utilisé plusieurs procédés avant d'en venir à la ligne restreinte : *« j'ai retiré le téléphone, je l'ai caché, ils l'ont trouvé... j'ai mis un cadenas, ils l'ont cassé... j'ai coupé le téléphone pendant plus de deux ans ; tout le temps les enfants me disaient "maman, remets le téléphone". Et là, par une amie, j'ai appris que l'on pouvait mettre la ligne restreinte » ;*

– l'installation d'un cadenas peut être efficace surtout lorsque les enfants sont en bas âge. Cependant, ceux-ci parviennent ensuite à contourner le barrage technique du cadenas en ayant recours à des combines et à l'utilisation d'un matériel rudimentaire : *« ma mère a mis un cadenas mais j'ai réussi avec un coupe-ongles... »*, *« On l'avait mis mais ils ont trouvé le système avec une épingle à cheveux... il y a toujours un moyen. Un jour, ma fille a débranché le téléphone avec le cadenas, elle est allée voir la voisine en disant que le téléphone était en panne ; elle lui a prêté un téléphone et ma fille l'a mis. C'est gonflé !... Et puis, ma fille a carrément cassé le petit truc où l'on fait le numéro où passait le cadenas. »*

– le choix d'un téléphone à code peut également régler les difficultés. Mais dans l'ensemble, les solutions décrites comme les plus adaptées sont d'une part la régulation interne fondée sur la confiance et la facture détaillée. L'usage du cadenas est jugé *« barbare »* et *« policier »*, *« ça fait une séparation avec les gosses »*.

La carte téléphonique est largement utilisée ; son usage rend les communications moins chères, estime-t-on dans la mesure où l'on peut contrôler la durée ; surtout, elle permet d'interrompre des communications sans vexer l'interlocuteur. *« Tout le monde en a pour téléphoner au pays. »* Les grands habitués s'emploient à faire adhérer les moins convaincus à ses avantages. Ainsi que l'avait montré Gérard Rozes (7), la cabine téléphonique représente un second téléphone dans les usages familiaux. Il ne faut pas mésestimer le sentiment d'intimité que représente parfois ce lieu par rapport au chez-soi. D'ailleurs l'observation des gestes et des comportements non verbaux dans les cabines publiques réalisée par Nathalie André (8) a montré comment celles-ci étaient appropriées à une certaine intimité : *« Une fois les portes closes, un sentiment de sécurité s'affirme... Le lieu induit des attitudes corporelles spécifiques... Les gestes montrent une certaine décontraction... Le corps s'abandonne peu à peu, la personne peut oublier un instant qu'elle est visible de l'extérieur. »*

Cependant, Soraya souligne la peur des agressions, le soir, dans la cité : *« Le soir, parfois, je suis obligée de sortir seule pour aller téléphoner. Je vais à la cabine, place du Pas. Je suis connue dans le quartier ; parfois, des personnes pas trop connues peuvent être embêtées par des jeunes. Pour ça, le téléphone à carte serait bien. Si on a besoin de téléphoner, on n'a pas besoin de sortir. »*

D'après Djamila, les téléphones publics sont respectés à Chanteloup-les-Vignes : *« Ils péteront les vitres de la cabine mais ils ne toucheront pas au téléphone car il y a plusieurs catégories de personnes qui téléphonent : il y a les papas, les mamans, les sœurs, les copines, les copains, il y a aussi les dealers. Il ne faut pas les oublier. Quand on a les beep, il faut bien rappeler, donc il y a ça. Les cabines téléphoniques à Chanteloup, c'est primordial, le combiné en lui-même, ils ne le toucheront pas, ils ne le brûleront pas. Combien de fois j'ai vu des adolescents qui tapaient dehors, mais la*

(7) ROZES, 1982.
(8) ANDRÉ, 1996.

cabine, c'est pas un jeu. En fait, ils attendent des coups de fil, ils sont assis à côté, pas loin. »

Les solidarités de voisinage

Les personnes interrogées possédaient toutes le téléphone. Néanmoins elles connaissent personnellement un grand nombre de situations où des familles n'ont pas de téléphone de façon durable ou passagère : revenus insuffisants, factures impayées, coupures volontaires en raison d'excès d'utilisation, piratage de ligne... ce qui occasionne de se faire appeler chez les autres, *« comme au bled. Vous croyez qu'ils ont tous le téléphone dans la cité ? »* s'écrit Lahocine, *« c'est pas vrai. Il y en a beaucoup qui travaillent comme ça... Si vous voulez, ils ont été habitués comme ça ; c'était un mec qui a le téléphone, pour tout le village. C'est France Telecom ! Il y en a qui ont gardé cette mentalité. Ils reçoivent les appels de l'autre... "tu rappelles dans cinq minutes, je vais le chercher"... Ça marche encore un peu comme ça. »*

C'est un besoin que chacun a pu ou pourra ressentir, il s'agit donc là d'un service qu'on se rend entre voisins et pour lequel il serait impensable de demander une compensation : *« c'est comme au Sénégal, tout est à tout le monde, donc, mon téléphone est à tout le quartier »*.

Si comme au Sénégal, le téléphone appartient à tous et procure des difficultés de gestion fréquentes, pour les familles originaires d'autres pays, ce service revêt la dimension du don-contredon. Ainsi, il peut être échangé contre des gardes d'enfants par exemple.

L'organisation familiale : identités, autorités, fonctions

Des modes d'organisation familiale s'élaborent à partir du téléphone et simultanément peuvent être renforcés par cet objet.

La gestion du téléphone

Dans la majorité des familles interrogées, ce sont les femmes, mère ou fille, qui se servent le plus du téléphone. Ce sont elles qui décrochent lorsqu'il sonne.

Les pères l'utilisent peu, ils ne décrochent jamais, ne parlent au téléphone qu'aux membres masculins de la famille.

Parmi les jeunes filles interrogées, quelques-unes semblent avoir acquis une domination familiale sur l'objet. Elles écoutent les messages, elles les filtrent, elles effacent ceux qui proviennent de l'école, elles ferment à clé la porte de leur chambre.

Ces faits sont assez surprenants au sein d'une famille méditerranéenne mais parallèlement, on sait aussi la place qu'occupent les enfants aînés pour aider les parents dans leurs relations avec la société. La grande maîtrise dont les enfants font preuve par rapport à leurs parents explique peut-être qu'ils parviennent à gérer leur intimité dans un contexte familial tant fondé sur le respect des valeurs de la famille.

Apparemment, l'isolement dans l'appartement pour des communications jugées personnelles ne posent pas de problèmes dans les familles : mères et enfants le pratiquent. Le cagibi, la salle de bains ou même le couloir peuvent servir d'espace de conversation téléphonique.

Djamila en parle ainsi : *« Il y a un téléphone dans la chambre de mes parents, un autre dans le salon. Un dernier se trouve dans ma chambre mais il n'est pas branché. Je l'ai acheté, la ligne n'est pas encore installée car j'ai l'intention d'aller dans l'autre chambre quand ma sœur de 23 ans va partir. Je vais mettre mes frères qui ont 16 et 19 ans dans ma chambre qui est grande et moi, je prendrai toute seule la chambre de mes frères. Là, je mettrai le téléphone. Je mettrai une ligne différente de celle de mes parents. J'ai dit "c'est mon téléphone". Mon père avait acheté une rallonge, il m'avait dit "je te l'installe, je te la mets dans ta chambre". J'ai dit "non merci papa". Au lieu d'aller courir dans le couloir, attraper le téléphone de la cuisine, aller s'enfermer dans la*

chambre des parents car là, on n'entend personne... je lui ai dit quand même non, j'ai dit "c'est mon téléphone". »

Les femmes et le téléphone

La femme est gestionnaire des relations avec la famille étendue. C'est elle qui prend l'initiative d'appeler la famille au pays. C'est elle aussi qui décroche le combiné, « *standardiste* » car « *c'est elle qui est le moins embêtée* », dit Ozan.

Eminé explique comment elle gère les relations téléphoniques avec la famille de son mari : « *c'est moi qui dis "allez, viens ! on va appeler ta mère, tes frères". Mon mari a perdu son père très jeune à trois ans, il a grandi avec sa mère. Après, il a été en ville chez son oncle pour étudier et il est parti en apprentissage dans d'autres villes. Il a travaillé très tôt et est allé de ville en ville. Il n'est pas resté trop avec sa famille. Sa mère est un peu âgée, s'attend qu'il l'appelle une fois par mois. Et lui, il mettra beaucoup de temps, deux-trois mois. Elle habite au sud-ouest de la Turquie, près de la frontière syrienne... On l'appelle le samedi soir, une à deux fois par mois et de temps en temps à des fêtes, à des mariages de famille... Le samedi soir et le dimanche, ça coûte un peu moins cher là-bas. En ville, encore, ça va, les gens dorment tard, mais dans les villages les gens dorment tôt donc on appelle avant neuf heures. Comme ils se réveillent à l'aurore, pour le bétail, pour le lait, la fermentation du fromage, ils se réveillent à cinq-six heures du matin. Dans la journée, c'est le travail au champ. A sept-huit heures, ils sont au lit. On ne téléphone pas souvent alors on reste un peu longtemps.* »

Elle peut avoir à régler des événements familiaux en relation avec la famille habitant le pays d'origine, comme le raconte Djamila : « *côté téléphone, c'est ma mère qui appelle beaucoup et ma sœur aussi. Ma mère, avant de descendre en vacances... la note de téléphone était immense... cette année, c'était exceptionnel... Les fiançailles de ma sœur... Il fallait prévenir... il y avait le faire-part de ma sœur. Ma mère appelait ma tante, ses sœurs pour la réservation des salles, pour tout ce qu'il y avait à faire, pour le gâteau... Elle planifiait tout d'ici. Ma mère et ma sœur, c'est le téléphone.* »

L'ambiguïté se fait jour lorsqu'il s'agit de la fille-sœur : une fonction-corvée peut se transformer en prise d'autonomie. Le téléphone devient alors outil d'émancipation et de pouvoir au sein de la famille.

Localisé dans la chambre d'une fille, comme nous l'avons rencontré, il lui confère indépendance et pouvoir : l'unique poste téléphonique est situé dans la chambre de Leila qu'elle partage avec sa jeune sœur. Lorsqu'elle téléphone, elle exige d'être seule. En revanche, elle reste à côté des plus jeunes, exerçant ainsi un contrôle sur eux en vertu de son « *droit d'aînesse* ». Lorsqu'elle s'absente, elle branche le répondeur et ferme à clé sa chambre.

L'environnement du téléphone devient territoire féminin : il est réapproprié, il devient lieu intime, privé, enfermé.

Il accompagne une revendication d'autonomie au sein de la famille ; c'est le cas de Djamila :

« *Je prendrai toute seule la chambre de mes frères et là, je mettrai le téléphone : je l'installerai quand j'aurais refais ma chambre, je mettrai une ligne différente de celle de mes parents... Quand on est encore sous le toit, on est nourri, logé mais tant qu'à faire, on essaie de prendre un petit peu d'indépendance.* »

Les hommes et le téléphone

Henri déclare : « *Personnellement, je ne reçois pas beaucoup de communications, par contre, c'est la femme qui veut ça : beaucoup de communications et des facilités à bavarder avec d'autres personnes.* »

Michèle Martin (9), dans un article sur la création d'une culture téléphonique au Canada à la fin du siècle dernier, fait

(9) MARTIN, 1992.

remarquer que lorsque « *les femmes ont commencé à l'utiliser pour des contacts sociaux afin de briser leur isolement, des hommes se sont spontanément opposés à cette utilisation "frivole" du téléphone et les ont ridiculisées dans divers médias... en les accusant d'avoir un "instinct de commères", en qualifiant leur pratique d'"usage irrationnel"* ».

Ces réactions sexistes accusant les femmes de papoter exprimaient la volonté des hommes de contrôler la communication à partir d'une technologie qu'ils estimaient leur appartenir et qui pour eux, « *perdait sa crédibilité à cause de l'usage que les femmes en faisaient* ». Ce stéréotype est toujours vivant puisque les femmes sont considérées comme ayant davantage d'affinités que les hommes avec le téléphone, en particulier parce que les devoirs de la femme mariée comprennent un rôle de gestion sociale de la famille.

Il apparaît que les pères se servent peu du téléphone. Ils sont plutôt réfractaires, d'après leurs enfants, et même d'après leurs épouses, «*... je sais que ce sont les copines de mes filles si mon mari me dit que l'on a raccroché. J'ai eu des conflits avec lui, quand il décrochait, on lui raccrochait au nez alors que quand je prenais, ça ne coupait pas. Généralement, mon mari est désagréable au téléphone.* »

Leur réseau d'interlocuteurs est très restreint. Ils n'appellent que leur famille, « *Je n'ai jamais vu mon père se servir du téléphone ; il parlait très fort, il ne parlait qu'à la famille en arabe.* »

Respect et stratégies

Le respect est une notion fondamentale dans les familles méditerranéennes, respect envers les aînés et envers les parents. Les abus de téléphone, les réceptions d'appels de garçons, des longs bavardages sont jugés comme manquement à la moralité, à l'honneur, au respect familial.

Le respect des aînés se manifeste de façon virulente sur les cadets, le « *droit d'aînesse* » ou « *le respect des aînés* ». Cela signifie que les aînés demeurent de manière autoritaire au côté des cadets lorsque ces derniers sont au téléphone et l'inverse ne peut jamais se produire. Sur ce plan aucune dispute n'existe, aucune contestation.

Le respect des aînés signifie également que ce sont les cadets qui doivent prendre l'initiative de téléphoner. Une jeune fille justifie le fait que son père ne reçoit jamais d'appel de son propre frère, précisément parce qu'il est le dernier né. Ainsi, son frère, l'aîné, « *part du principe que mon père est le plus jeune de la famille et que c'est à lui de chercher après lui... On respecte les plus grands.* »

Le respect des parents peut se manifester dans l'observation de certaines attitudes face à eux, comme s'abstenir de fumer devant son père. Un garçon raconte qu'il ne téléphone pas devant son père car celui-ci n'aime pas le voir parler au téléphone. Donc pour éviter tout conflit, par respect, il attend que son père s'en aille ou bien il sort lui-même téléphoner d'une cabine.

« *Avec les générations, je suis plus obéissante, plus respectueuse* », explique Leïla en critiquant l'attitude de sa sœur ; le pouvoir qu'elle exerce au sein de la famille ne lui font pas oublier les principes fondamentaux familiaux.

Dans la famille, il y a des choses « *qui ne se font pas* » : « *quand le téléphone sonne, c'est nous les enfants qui répondons, on ne sait jamais... Appeler quand il y a les parents, ce n'est pas évident... le respect. Un garçon qui appelle une fille chez ses parents, ce n'est pas bien.* »

Ce respect envers les parents ne signifie donc pas forcément obéissance mais plutôt développe des stratégies d'évitement afin de ne pas choquer et de permettre aux enfants de vivre leur autonomie de jeune : comme se faire rappeler à la cabine, changer son prénom, faire téléphoner par quelqu'un d'autre, convenir d'un code de type « question-réponse ».

« *Ma sœur, quand c'est son fiancé, elle va dans la chambre, mais moi je m'en fous. Quand je parle, parfois, je dis "tu fais q-r" c'est-à-dire question-réponse, quand vraiment la discussion a quelque chose de grave et qu'il y a du monde autour, je sais qu'ils*

vont me griller, je réponds par oui et par non, c'est question-réponse. C'est un code, et ceux qui sont vraiment habitués à moi, je leur fais "qr"... et directement "il y a ton père ?"... "oui"... "ils sont à côté ?"... "oui". » Les filles usent toujours de stratagèmes affirme Ozan : « *Elles font toutes ça, elles sont toujours sous l'influence du père, elles ne sont pas vraiment libres... Il y a toujours le père qui est là, qui est à l'affût...* »

Rachida raconte comment elle communiquait avec son fiancé : « *Il faisait appeler par sa sœur... j'avais 20 ans, mes parents ne le savent pas depuis longtemps, ils le savent depuis trois mois. Avant, c'était sa sœur qui téléphonait et je descendais en bas pour discuter avec lui. Ma mère le savait, je ne lui ai jamais rien caché... elle était d'accord... après, mon autre frère l'a su, il est très sévère, et j'ai eu très peur. Mon fiancé a vu combien j'avais peur de mon grand frère... il a dit "je vais lui dire, comme ça, j'aurais tu n'auras plus peur de rien du tout"... je craignais plus mon frère, il l'a su par des jeunes ici "ta sœur fait ci, fait ça" mon frère disait que ça n'était pas vrai, alors ils disaient "vas-y ! surveille-la, tu vas voir". J'avais une fois discuté avec mon fiancé dans la cité, mon frère a regardé de travers... J'ai peur de mon frère de 24 ans, les trois autres non, lui il est très sévère. Maintenant, mon copain a demandé ma main, il est tombé sur mon frère... et ça y est, on va se marier...* »

Pour correspondre avec un copain, Nadia utilise le tatoo de celui-ci : « *Là, j'ai un copain, qui a un tatoo... Donc, je l'appelle sur le tatoo, ou je lui donne le numéro de chez moi, ça veut dire que je suis seule et qu'il peut appeler... Même quand mes parents sont là, quand le téléphone sonnera, je saurais que ça sera pour moi. Mes parents vont croire que c'est une copine... Moi j'appelle sur le tatoo ou d'une cabine téléphonique. Il me rappelle, je compose le numéro du tatoo de chez moi et il me rappelle à la cabine... De toute façon, appeler quand les parents sont là, ce n'est pas évident... C'est le respect. Un garçon qui appelle une fille chez ses parents, ce n'est pas bien... Mes parents n'aiment pas quand un garçon appelle une fille. C'est souvent nous qui appelons chez eux. Moi, je peux appeler chez lui.* »

La solidarité familiale

Le téléphone « offre la possibilité de maintenir la cohésion des groupes familiaux et amicaux face à la dispersion résidentielle et géographique », dit Sydney H. Aronson (10), mais on constate que dans le même temps, par rapport à l'environnement proche, le téléphone ne supplante pas les relations, il les renforce en s'y superposant.

La famille proche

Lorsqu'elle habite à Chanteloup, à Argenteuil, à Poissy ou plus loin dans l'Ile-de-France, les relations et échanges sont très fréquents. Car c'est à la famille que l'on téléphone le plus, quotidiennement, au moins tous les trois jours. Les échanges s'effectuent par génération : les parents avec leur fratrie, les enfants avec leurs cousins.

Lorsque la famille proche vit à Chanteloup, on s'appelle pour de menus services, ainsi que le raconte Ozan : « *on se téléphone pour des services, comme ça, c'est tout : "est-ce que tu vas là-bas ?", "est-ce que vous avez ça ?", "est-ce que vous avez du sucre ?"* ».

La solidarité familiale est très palpable ; on offre son téléphone aux cousins, aux oncles et tantes qui n'en possèdent pas, même si, comme Zhora, on est obligé de surveiller de très près ses dépenses : « *Les cartes téléphoniques, les cabines, on allait téléphoner le soir. Ma mère continue de temps en temps à le faire mais le plus souvent, elle vient à la maison. Cela lui arrive d'acheter des cartes et d'appeler ; moi-même, je lui achète. Elle peut venir à la maison, cela ne me dérange pas mais je limite. Je préfère qu'elle vienne un soir où les unités coulent le*

(10) ARONSON, 1992.

moins. Je lui dis de venir le dimanche soir. » Dans ce principe de solidarité familiale, il n'est jamais question d'argent ; Zhora insiste : « *Ma mère ne travaille pas et nous, on est solidaires. Quand il y en a un qui a un problème, on est toujours là. Et mon père ne travaille pas, je les aide. Parfois, il m'est arrivé de payer leurs factures. Même depuis que je n'habite pas avec eux, quand je vois que j'ai un budget qui peut m'aider à passer un mois tranquille, je peux les aider... ça peut être le loyer, ou vestimentaire, ou autre... ça fait plaisir, les parents, c'est les parents. Chez nous surtout. On a grandi comme ça, le respect des parents, on est toujours là pour les aider... On est près d'eux pour la traduction d'un courrier ou autre...* »

Et lorsqu'il n'y a pas d'appareil dans l'un des foyers, c'est chez sa sœur, son frère, ses enfants ou ses parents que l'on se rend en priorité pour téléphoner. « *Les oncles et les tantes de Chanteloup viennent téléphoner chez nous quand ils ont des problèmes avec France Telecom* », raconte Souvenir. « *J'ai mon frère qui de temps en temps vient et passe des coups de fils chez moi parce qu'il a un portable et que ça lui fait trop cher.* »

Accueillir chez soi des membres de sa famille peut occasionner des difficultés à modérer l'utilisation que celle-ci fait du téléphone, comme l'explique Soraya :

« *J'avais une de mes belles-sœurs qui habitait chez moi. Elle avait appelé plusieurs fois en Algérie et c'était les fois où j'avais des factures importantes. Elle l'avait fait sans me l'avoir demandé.* »

Cette solidarité se manifeste donc également par la participation financière.

Les enfants aident les parents en leur donnant de l'argent. En quittant le foyer parental, les enfants continueront d'aider les parents financièrement. Pour ceux qui travaillent, cela est de l'ordre de l'évidence, même si on n'effectue un stage en alternance, que l'on gagne 25 % du Smic, on participe à hauteur de la moitié des charges du loyer.

Quant à la facture du téléphone, ceux qui téléphonent le plus donnent davantage : « *on fait confiance* ».

Bien souvent la facture du téléphone est prise en charge totalement ou en grande partie par celui ou celle qui l'utilise le plus.

Il existe un système d'entraide très fort entre les membres de la famille. Dès l'obtention d'une rémunération, fût-elle celle d'un job d'été, une compensation de stage, des petits boulots de lycéens, le jeune participe aux charges domestiques.

Des jeunes filles lycéennes font des ménages pour gagner quelque argent de poche mais aussi participer aux frais domestiques. Cette contribution financière, quelle qu'en soit son montant, est loin d'avoir une valeur purement symbolique en raison du nombre important de personnes vivant dans le foyer. Elle concerne le loyer, les factures et toutes autres dépenses.

Aucun commentaire n'accompagne cet état de fait qui fait partie de la vie familiale et apparaît en conséquence comme une évidence des devoirs de l'enfant envers la famille.

Ceci n'est pas sans nous évoquer l'étude d'Agnès Pitrou (11) concernant les solidarités familiales. A l'encontre des idées reçues et toujours largement répandues sur la déliquescence des liens familiaux en raison de l'éclatement spatial de la famille étendue, l'auteur démontrait leur vivacité et leur caractère réciproque entre les générations, indépendemment des lieux d'habitation.

La famille étendue

Il apparait que ce sont les femmes qui prennent l'initiative de téléphoner à la famille. Ce type d'appel prend un caractère collectif, toute la famille y participe dans le foyer chantelouvais mais aussi dans la famille réceptrice. Lors de fêtes ou d'événements particuliers le téléphone sert aussi de support de participation à la

(11) PITROU, 1978.

famille éloignée, séparée. Eminé se rappelle : « *Une fois, il y avait le mariage de mes cousins. On l'a vécu un peu par téléphone, on entendait la musique avec mon père, ma père et moi. Cela nous faisait vivre les ambiances des fêtes avec la famille.* »

Si les conversations privées se déroulent dans l'intimité, les conversations avec la famille éloignée, particulièrement lorsqu'elle est au pays, donnent lieu à une réunion familiale dans la grande salle. On met le haut parleur et chacun s'exprime de part et d'autre. Ces appels suivent le rythme de une à quatre fois par mois. Une parenthèse doit être faite à ce propos, à savoir que les notions de durée et de fréquence représentent des notions relatives et qu'elles devraient être précisées pour chacun.

Ces appels sont impératifs au moment des fêtes religieuses et des événements familiaux ; récemment, les événements politiques en Algérie et au Kurdistan ont été des moments douloureux nécessitant des nouvelles fréquentes. En même temps les familles ressentaient que leurs propos devaient être mesurés par crainte de représailles : « *Les conversations en Algérie, il faut faire attention à ce que l'on dit, je sais qu'avec ma belle-mère, on ne peut pas parler de certaines choses, elle a des enfants qui sont à l'armée. Sinon, on fait passer par des mots. On peut toujours parler mais en abrégeant les mots. En Kabylie, c'est un peu chaud, il faut faire attention à ce que l'on dit. Il faut faire attention à tout. On ne parle pas du FIS, de la politique, tout le monde fait attention. Avant, on parlait de tout.* » Lorsque la famille restée au pays ne possède pas de téléphone, on appelle chez des cousins ou des amis.

Avec sa famille, les conversations ne peuvent pas être brèves, « *ça ne se fait pas* » confirme un jeune Sénégalais, « *il faut faire tout un cérémonial et demander des nouvelles de tout le monde* ». Ses parents restés au pays n'appellent jamais ; c'est toujours lui qui le fait parce que le téléphone est considéré comme un luxe au Sénégal ; et aussi ajoute-t-il parce que, au pays, on se reçoit beaucoup. Et lorsqu'on est en communication avec sa famille d'origine il faut que chacun puisse faire entendre sa voix.

Face à l'interlocuteur français, il arrive que la personne interrogée insiste sur la distance culturelle entre la France et le pays des grands-parents : « *j'ai quitté mon village avec un tam tam* », dit Manfred ; « *là-bas, c'est archaïque* », dit Ozan, « *je suis né en Turquie, à l'est de la frontière d'Iran. C'est encore la vieille époque... Je suis venu à l'âge de 8 ans... cela fait cinq ans que je n'y suis pas retourné, car en ce moment, il y a des problèmes. Je ne vais pas m'aventurer là-bas. Avec les partis, le PKK... Ils sont basés dans cette région, c'est un peu risqué en ce moment... surtout avec l'armée... C'est vrai que l'on y pense quand on se trouve en France et puis, parler à des milliers de kilomètres... Un coin reculé du monde...* »

En conclusion

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, les usages que ces familles font du téléphone ne paraissent pas très éloignés de ceux des familles appartenant à d'autres milieux sociaux et nationaux, en particulier pour ce qui concerne l'importance donnée à l'objet, l'utilisation quantitative qui en est faite, même le montant de la facture est relativement important compte tenu des revenus. Il apparaît que par rapport à l'équipement technologique (plusieurs postes, répondeurs, sans-fil, portable, la grande consommation de cartes téléphoniques), ces familles sont bien dotées et parfois suréquipées (elles le sont également en téléviseurs, magnétoscopes, et chaînes câblées). L'introduction de ces équipements se fait la plupart du temps sous la pression des enfants qui apportent par ce biais de nouvelles dimensions dans les pratiques familiales, le ludique se greffant alors sur l'usage fonctionnel de l'objet.

D'ores et déjà, ces premiers résultats d'analyse révèlent une complexité de logiques plus ou moins compatibles entre les différents membres de la famille, et nécessitant la mise en place de stratégies individuelles à l'intérieur de l'espace domestique.

Une étude comparative apporterait des éléments de connaissances supplémentaires. Si spécificité il y avait, les différences seraient à rechercher probablement davantage dans les modes d'organisation sociale et familiale.

RÉFÉRENCES

ANDRÉ N. (1996) : *La cabine téléphonique et le langage corporel,* Mémoire de DEA, Paris V René-Descartes.

ARONSON S. (1992) : « Téléphone et société », *Réseaux,* n° 55, Issy-les-Moulineaux, CNET.

BALTZ C. (1993) : *Enquête sur l'usage des cabines téléphoniques publiques en quartiers défavorisés,* rapport Telecom, Paris.

BAROU J., KHOA H. (1993) : *L'immigration entre loi et vie quotidienne,* Paris, L'Harmattan.

CALOGIROU C. (1990) : *Sauver son honneur, rapports sociaux en milieu urbain défavorisé,* Paris, L'Harmattan.

GRAS A., JOERGES B., SCARDIGLI V. (1992) : *Sociologie des techniques de la vie quotidienne,* Paris, L'Harmattan.

JAFFRIN S. (1990) : *Émergence et développement de l'aide psychologique au téléphone,* Paris, EHESS.

MARTIN M. (1992) : « Allô, central ? », *Réseaux,* n° 55, Issy-les-Moulineaux, CNET.

PINAUD C. (1985) : *Entre nous les téléphones. Vers une sociologie des télécommunications,* Paris, INEP.

PITROU A. (1978) : *Vivre sans famille ?,* Paris, Privat.